Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 121 (1995)

Heft: 14

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Paysage: un débat à gérer

Par Marcos Weil Urbaplan Rue de l'Ancien-Port 14 Case postale 34 1211 Genève 21

'aménagement se renouvelle par éclosion de thèmes qui, à la suite de circons- 27 tances plus ou moins mystérieuses, s'installent brusquement au premier rang des préoccupations publiques. C'est le cas du paysage, hier simple genre pictural et discipline de l'art des jardins, aujourd'hui consacré comme enjeu majeur de l'aménagement du territoire en Suisse.

Emergence d'un thème

L'événement avait été précédé de signes prémonitoires, mais trop ténus et dispersés pour qu'on repère leur cohérence: le Land Art avait élargi l'oeuvre artistique aux territoires concrets; l'idée de patrimoine gagnait, de proche en proche, les abords des sites naturels et bâtis; des projets paysagers sortaient du cercle confidentiel des revues paysagistes; le thème de l'environnement, devenu très technique, laissait échapper une dimension sensible à laquelle la demande sociale était attachée... Un beau jour, ces bribes hétérogènes se sont condensées en un puissant thème unificateur, le paysage s'imposant comme nouvel enjeu fédérateur des actions multiples de l'aménagement.

Comme bien d'autres, notre bureau s'est réjoui de ce retour d'une approche sensible du territoire, qui nous semblait une bonne manière de décloisonner les spécialités en lesquelles l'aménagement se trouve divisé. De toutes façons, la demande était là: dans nos pratiques de planification, de pilotage de dossiers, d'intégration d'ouvrages d'art, nos commanditaires étaient les premiers à réclamer qu'un droit soit rendu au visible, dans les méandres souvent complexes de la gestion territoriale. Nous avons vite découvert que nous n'étions pas les seuls intéressés. D'autres professions entendent occuper le «créneau», chacune développant une approche spécifique à partir de son domaine de compétences. Du coup, comme «l'environnement» ces dernières années, le thème unificateur tend à se fragmenter en plusieurs spécialités: au paysage global, comme enjeu transversal de l'aménagement, s'ajoutent autant de «paysages» partiels qu'il y a de techniques d'approche des réalités territoriales.

Ouvrir le débat

Qu'un enjeu aussi ouvert et profondément social que le paysage soit en débat, il n'y a là rien de plus normal: le paysage n'est pas un problème technique, susceptible de solutions uniques, mais la préoccupation d'une société qui entend se reconnaître dans le spectacle de sa propre transformation. Et le débat des professions ne fait que mettre en actes un débat social beaucoup plus large: selon que l'autorité est donnée à l'artiste ou au biologiste, à l'agriculteur ou à l'urbaniste, ce n'est pas le même «paysage» qui est produit.

Comme aménagistes, nous n'en savons pas plus que les autres professions sur les types de paysages qu'il convient de construire: comme les autres, nous sommes des acteurs dans le débat. En revanche, il est de notre responsabilité de professionnels généralistes de gérer ce débat, afin qu'il ne se referme pas sur des solutions faussement techniques, mais reste ouvert aux sollicitations souvent imprévisibles et toujours significatives de la demande sociale.

Des journées de réflexion

Situer le débat à sa juste place – qui n'est pas technique, mais sociale –, rappeler que la question que se pose notre société sur l'allure de son territoire n'a pas de réponse unique, mais se discute en permanence par le biais de conflits entre des positions divergentes; enfin, rendre le débat aussi explicite que possible pour qu'il soit accessible à tous ceux que le sujet intéresse: tels étaient les buts des journées de réflexion que nous avons organisées les 8 et 9 mars dernier, en partenariat avec le Centre de Lullier, et qui ont réuni plus d'une centaine de participants, principalement des professionnels de Suisse romande.

Nous remercions vivement la revue Ingénieurs et architectes suisses d'ouvrir ses colonnes aux résumés de plusieurs des conférences données dans ce cadre. Comme on pouvait s'y attendre, la confrontation des points de vue n'a pas dégagé un consensus sur le paysage: la notion fait l'objet de définitions concurrentes où l'on reconnaîtra les lignes de force d'une demande sociale imprécise, multiple, souvent ambivalente, parfois paradoxale, mais qui n'en a pas moins des effets parfaitement opératoires sur l'aménagement du territoire.